


Numéro	DL231124-KM02	
Nature de l'acte	Délibération	
Matière	Finances locales – Décisions budgétaires	
Objet	Reprise au compte de résultat d'une quote-part des subventions d'équipement reçues	

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 7 décembre 2023 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-trois le sept décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, FRUH Hervé, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DABYSING Davina, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, LONGECHAL Béatrice, Conseillers

Etaient absents :

- Monsieur RICHARD Yvon ayant donné procuration à Monsieur FRUH Hervé
- Monsieur KIRCHER Jean-Louis ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Monsieur STEINHART André ayant donné procuration à Monsieur SCHEUER Serge
- Monsieur KIEHL Fabrice ayant donné procuration à Monsieur HERBEAULT Cédric
- Madame RINKEL Marie ayant donné procuration à Monsieur KOUJIL Ahmed
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Madame DABYSING Davina
- Monsieur BACHMANN Emmanuel ayant donné procuration à Madame CASTELLON Martine

Secrétaire de séance : Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME
Directeur Général des Services

Nombre de conseillers présents :	28
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	1 ^{er} décembre 2023
Date de publication délibération :	14 décembre 2023
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	14 décembre 2023

Accusé de réception en préfecture 067-216702183-20231207-DL231124-KM02-DE Date de réception préfecture : 14/12/2023

Numéro	DL231124-KM02	1/2
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

II. FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

3. REPRISE AU COMPTE DE RÉSULTAT D'UNE QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT REÇUES

En matière de subventions d'équipement reçues, on peut distinguer 2 types de subventions :

- Les subventions d'équipement reçues non transférables (comptes 132) qui concernent des équipements ou immobilisations non amortissables. Ces subventions subsistent durablement au bilan.
- Les subventions d'équipement reçues transférables (compte 131) qui concernent des équipements ou immobilisations amortissables. Ces subventions font chaque année l'objet d'une reprise à la section de fonctionnement jusqu'à disparaître du bilan parallèlement à l'amortissement de l'immobilisation.

Il s'avère que la Ville d'Illkirch-Graffenstaden a comptabilisé plusieurs subventions d'équipement reçues transférables qui doivent faire l'objet d'écritures de reprise.

ANNEE	COMPTE M57	Montant Subvention	Durée d'amortissement du bien subventionné	Reprise à régulariser par ONB pour 2022	Reprise à constater par OB en 2023
2021	1311	5 000,00	8 ANS	625,00	625,00
2023	1311	5 000,00	8 ANS		375,00
2023	1311	5 000,00	8 ANS		380,21
2023	1318	1 200,00	5 ANS		196,00
				625,00	1 576,21

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **d'autoriser la régularisation par opération d'ordre non budgétaire de la reprise de la quote-part non comptabilisée en 2022 de la subvention d'équipement reçue de l'année 2021 par une recette au compte 1068 et une dépense au compte 13911 pour un montant de 625 euros ;**
- **d'autoriser l'inscription en Décision Budgétaire modificative des crédits nécessaires à la constatation des reprises des subventions d'équipement reçues de l'année 2023.**

Numéro	DL231124-KM02	2/2
Matière	7.1. Finances locales - Décisions budgétaires	

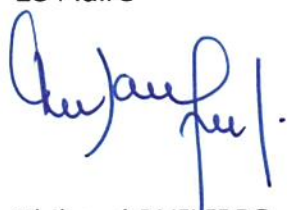
**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 28

Abstentions : 7 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte,
BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, LONGECHAL
Béatrice, GENDRAULT Pascale

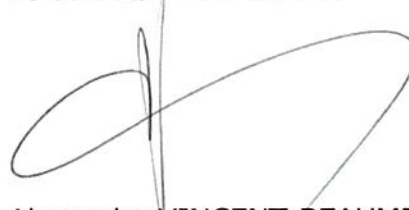
Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME